



CENTRE HOSPITALIER GENERAL DE  
MONTAUBAN  
RUE DU DR ALIBERT BP 765  
82013 MONTAUBAN CEDEX

RECEPISSE DE DECLARATION N° 329918  
CONCERNANT UN TRAITEMENT AUTOMATISE D'INFORMATIONS NOMINATIVES

CONFORMEMENT A LA LOI DU 6 JANVIER 1978 RELATIVE A L'INFORMATIQUE,  
AUX FICHIERS ET AUX LIBERTES,

CENTRE HOSPITALIER GENERAL DE MONTAUBAN  
RUE DU DR ALIBERT BP 765  
82013 MONTAUBAN CEDEX

A EFFECTUE, AUPRES DE LA COMMISSION NATIONALE DE L'INFORMATIQUE ET  
DES LIBERTES, UNE DECLARATION SIMPLIFIEE DE CONFORMITE A LA NORME  
14 CONCERNANT UN TRAITEMENT INFORMATISE D'INFORMATIONS NOMINATIVES  
DONT LA FINALITE PRINCIPALE EST :

**GESTION FOURNISSEURS**

CETTE DECLARATION A ETE ENREGISTREE SOUS LE NUMERO 329918

LE DECLARANT PEUT METTRE EN OEUVRE LE TRAITEMENT SUS-MENTIONNE DES  
RECEPTION DU PRESENT RECEPISSE QUI NE L'EXONERE D'AUCUNE DE  
SES RESPONSABILITES

~~RECEPISSE~~  
JACQUES FAUVET  
Président

PARIS, LE 15 DEC 1993  
PAR DELEGATION DE LA COMMISSION,  
LE PRESIDENT OU LE VICE PRESIDENT DELEGUE